

# C'EST TOUS ENSEMBLE QU'ON POURRA FAIRE RECULER CE GOUVERNEMENT

**BULLETIN NPA TECHNOCENTRE RENAULT - GUYANCOURT 22 / 02 / 2018**

Macron poursuit sa guerre sociale contre l'ensemble des classes populaires. Après les ordonnances cassant le Code du travail, puis l'offensive engagée pour instaurer le tri social à l'école et avant la réforme de l'assurance chômage, il s'en prend à tous les services publics. Tout ce qui n'est pas « rentable » doit être restructuré ou fermé : des hôpitaux, des écoles, des bureaux de poste, des lignes de trains, des trésoreries, des antennes de Caisses d'Allocations familiales...

C'est dans ce contexte que le 1<sup>er</sup> février, le gouvernement a lancé une attaque sans précédent contre les fonctionnaires. Hormis l'armée et la police, les budgets vont fondre. Objectif : supprimer 120 000 fonctionnaires d'ici à 2022 et généraliser l'emploi de contractuels, eux qui n'ont même pas les droits des salariés du privé et dont on peut se débarrasser plus facilement.

Et le gouvernement compte également s'en prendre aux maigres protections offertes par le « statut » de fonctionnaire, entre autres par un « plan de départs volontaires », c'est à dire de licenciements déguisés, comme dans le privé.

## Attaquer les cheminots, c'est attaquer l'ensemble du monde du travail

Dans le rapport remis la semaine dernière au gouvernement, Spinetta – l'ancien patron d'Air France – propose cette fois de s'en prendre au « statut » des cheminots. Pour mener son offensive, le gouvernement présente les cheminots comme accrochés à leurs « privilèges ». Mais où sont les « privilèges » quand on sait que l'embauche se fait le plus souvent au SMIC et que de nombreux cheminots prennent leur retraite, avec un salaire qui ne dépasse pas 1 500 euros par mois ? Où sont les privilèges lorsque les horaires décalés sont la norme, avec des plannings parfois bouleversés au dernier moment ?

En fait, les cheminots connaissent les mêmes problèmes que partout ailleurs : des salaires qui stagnent et des postes de plus en plus difficiles à tenir, faute d'embauches. Sans oublier que de plus

en plus de cheminots, aujourd'hui, comme à La Poste ou dans les hôpitaux, sont des contractuels ou CDD.

Le seul prétendu « privilège » de ceux qui ont encore le statut cheminot, c'est la sécurité de l'emploi. Un droit qu'il faudrait justement étendre à tous les salariés. Or, ce que veulent le gouvernement et la direction de la SNCF, c'est pouvoir licencier en toute liberté et étendre la menace du chômage à l'ensemble des salariés de la SNCF !

## Tous ensemble contre ce gouvernement

Mais à force de multiplier les attaques tous azimuts, le gouvernement fait monter la colère contre lui.

Dans les hôpitaux, les grèves se multiplient. Contre les réformes de l'enseignement qui cherchent à exclure encore plus les jeunes des familles populaires de l'accès à l'université, lycéens, étudiants et enseignants ont commencé à se mobiliser.

Une grève des travailleurs sans papiers a également démarré dans l'intérim.

A Pimkie, Carrefour ou Castorama, les plans de licenciement ne passent pas.

Jeudi 22 mars,

une journée de grève et de manifestations est appelée dans la fonction publique. Le même jour, la CGT appelle à une manifestation nationale des cheminots. Cette date peut être l'occasion d'un premier « tous ensemble », secteur privé et public, lycéens, étudiants et salariés réunis.

Pour gagner et faire reculer ce gouvernement, une seule journée de grève ne suffira pas. Car ce qui est bien à l'ordre du jour, c'est la construction d'un mouvement d'ensemble, d'une grève générale reconductible qui soit à même de bloquer le pays, comme il y a 50 ans, en mai-juin 1968.



**LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA**

**[www.npa-auto-critique.org](http://www.npa-auto-critique.org)**

Tracts, actus, infos, tout sur l'actualité des luttes dans notre secteur automobile.

**Et aussi sur Facebook**



## LE FORFAIT JOURS, UNE FORFAITURE

La France était le seul pays européen à autoriser le forfait-jour, pourtant illégal dans l'UE. Or un rajout surprise du gouvernement dans « l'ordonnance balai » de la loi travail permet désormais aux patrons d'imposer le forfait-jours à tous les salariés. Un accord signé avec des syndicats « bienveillants » suffira. Notre consentement ne sera pas requis. Et s'y opposer entraînera le licenciement. Grâce aux outils nomades, le patron aura un droit d'intrusion permanent au domicile. Selon la DARES (ministère du travail), les cadres au forfait-jour travaillent en moyenne entre 46h et 50h, certains plus. Une étude mondiale de la revue médicale *The Lancet* sur 600 000 salariés montre qu'entre 41h et 48h hebdo, les AVC et accidents cardiaques augmentent de 10%, 27% au-delà. Parce que Macron et Cie ne comprennent que le rapport de forces, il n'y a pas d'autre choix que de se battre pour ne pas retomber dans l'esclavagisme.

## IL EST TEMPS D'ARRETER LES GHOSNERIES

Carlos Ghosn repart pour un nouveau mandat de PDG de Renault, avec le soutien béat du ministre de l'économie, Bruno Le Maire. Sa rémunération « baissée de 30% » a été votée par l'Etat actionnaire. Vote ou pas (en 2017, il a touché 7,2 millions d'euros pourtant refusés à 54% à l'AG des actionnaires), de qui se moque-t-on ? Après ses 15 millions de 2014, ses 16,5 millions de 2015 et ses 16 millions de 2016, il pourra toujours continuer à se gaver du travail des salariés de Renault-Nissan (100,8 millions entre 2009 et 2016). Mais aussi de Mitsubishi, où sa rémunération de PDG, augmentée fin 2016, est top secret. Sans compter les stock-options (6,4 millions d'euros en 2016) et les dividendes (1,9 millions en 2017 rien que pour Renault). C'est le jackpot. Son pactole s'accumule ... grâce à nous, qui produisons chaque année dans le monde plus de dix millions de véhicules.

## LE BONUS, C'EST POUR GHOSN ET LES ACTIONNAIRES

Avec un bénéfice net de 5,2 milliards en hausse de 47%, les actionnaires et Carlos Ghosn se frottent les mains. Alors, la baisse de 30% annoncée pour sa rémunération, c'est surtout de la com. On ne sait même pas si c'est sur sa part fixe ou variable. Ni quel sera son bonus pour « résultats exceptionnels », comme le CA l'a décidé par le passé. Mais une chose est sûre : malgré ces profits historiques, nos primes d'intéressement 2018 sont bien toutes à la baisse. « Pile je gagne, face tu perds » ... c'est la règle du jeu du capitalisme. A nous d'agir pour la changer.

## 300 EUROS, TOUT DE SUITE, POUR TOUS ET TOUTES !

120 millions d'€ en plus pour les actionnaires et 6 fois moins pour les salariés de Renault ! Les actionnaires se partageront au total 1,05 milliard d'€. Mais il n'y aura que 1% d'AGS. Au total, pour Renault, pas plus de 1,4 % avec les AI. Cette distribution de plus en plus inégalitaire est insupportable. Des AGS pour tous, cadres compris ! Les débrayages lundi et mardi au TCR et dans le groupe étaient encore loin d'être ce qu'il faut, mais c'est bien au moins 300 € pour toutes et tous qu'il nous faudra arracher !

## UNIVERSITE : LA JEUNESSE DIT NON AU TRI SOCIAL

La réforme en cours vise à autoriser chaque université à fixer ses « attendus » pour choisir ses étudiants. Dans les filières qui manquent de places, il va falloir de solides dossiers pour faire les études de son choix ! Les bacs pro ou technologiques, les premiers à faire les frais de ce tri social, seront réorientés vers les filières dévalorisées (apprentissage en alternance). Sélection à l'université et apprentissage, c'est le tri sélectif des jeunes.

## SOUTENIR LES JEUNES C'EST DEFENDRE NOTRE AVENIR

La réforme de l'apprentissage prétend « faire de l'alternance la voie d'accès privilégiée aux emplois de qualification moyenne ». Au détriment des lycées professionnels, elle vise à mettre la formation professionnelle plus directement sous contrôle d'un patronat avide d'une main d'œuvre « employable », précaire, sous-payée, adaptée à ses seuls besoins. Une vieille revendication patronale pour peser entre autres sur les salaires.



## MIGRANTS-SOLIDARITE ! RETRAIT DE LA LOI COLLOMB !

Les plus riches de ce monde, les capitalistes et leurs capitaux, n'ont pas de mal à s'installer là où ils le veulent. Une liberté de circulation et d'installation qui devrait être reconnue à tout être humain. Pourtant, les migrants et boat-people qui fuient la misère ou la répression de dictatures corrompues sont accueillis en France dans des conditions déplorables. Souvent seule la solidarité des habitants assure le nécessaire : un toit, de la nourriture, des vêtements, un peu d'humanité ... Caressant dans le sens du poil les préjugés xénophobes colportés par l'extrême droite et à la recherche de boucs émissaires pour épargner les véritables responsables des difficultés sociales, le gouvernement légalise la traque des réfugiés. C'est son projet de loi sur l'asile et l'immigration, présenté le 21 février en conseil des ministres. Sous couvert de « raccourcir les procédures », le délai pour déposer une demande d'asile passe de 120 à 90 jours, celui pour un recours avant expulsion passe à 15 jours, alors que le délai d'un mois en vigueur actuellement était déjà trop court. **Contre la chasse aux réfugiés et les violences policières, tous à Paris à la marche des solidarités entre l'Opéra et Stalingrad, le 17 mars à 14h.**

## CATASTROPHE HUMANITAIRE : LA FRANCE COMPLICE

C'est l'effroi qui domine à la vue des images de désolation qui nous parviennent du Yemen : bombardements, épidémie de choléra, famine pour des millions de yéménites ; des enfants fouillant les décharges pour s'alimenter. Depuis 2015, la guerre à mort menée par l'Arabie Saoudite et ses alliés contre la rébellion houthis soutenue par l'Iran a conduit selon l'ONU à la pire crise humanitaire depuis longtemps. La quantité de matériel militaire français engagé dans cette guerre est impressionnante : bombes, avions ravitailleurs, canons Caesar, blindés légers ... vendus à l'Arabie Saoudite ou aux Emirats du Golfe. Sur France Inter le 9 février dernier, la ministre de la Défense osait dire que « ces armes n'étaient pas censées être utilisées ». Canada, Allemagne, Pays-Bas, Norvège et Belgique ont gelé leurs ventes d'armes aux pays engagés dans ce conflit. Pas la France.